

Sciences Humaines et Sociales : chronique d'une disparition programmée

Cette tribune proposée au Monde (non paru) reprend et développe les arguments de la pétition SHS. Elle a été rédigée lors de la première semaine du mouvement.

Ils sont déjà plus de 1200 à s'opposer à la mort des sciences humaines et sociales (SHS) [Dans les faits, 2500 signatures ont été recueillies]. Dans la foulée de la pétition *Sauvons la recherche* (CNRS), des associations d'enseignants-chercheurs et de doctorants se mobilisent à leur tour en élargissant le mouvement aux sciences humaines. Intitulée « *Qui veut la mort des SHS ?* », cette pétition dénonce la politique de démantèlement de l'enseignement et de la recherche.

Paradoxalement la demande d'expertise en sciences sociales n'a jamais été aussi forte. Utiles, en effet, les sciences de l'éducation et la psychologie à l'heure où une vaste enquête sur le devenir de l'école est menée. Utile également, la sociologie urbaine pour tenter de cerner les causes sociales de l'insécurité dans certaines banlieues. Utiles encore, les informations chiffrées et les réflexions éthiques sur la santé publique.

Ignorées par Claudie Haigneré, la ministre de la recherche, les SHS se voient cantonnées au rôle de « *supplément d'âme* » (in Luc Ferry, *Lettre à tous ceux qui aiment l'école*, Paris, Odile Jacob, 2003). Elles sont aujourd'hui les plus mal loties de la politique universitaire et le budget 2004 aggrave cette tendance. Pour la première fois depuis des décennies, aucun poste d'enseignant-chercheur n'a été créé cette année à l'Université dans ces domaines. Et, comme l'an passé, le CNRS supprime des postes de titulaires, pour les remplacer par des contrats à durée déterminée. Le gouvernement annonce, dans le même temps, qu'un départ à la retraite sur deux ne sera pas renouvelé et qu'il manque 18 000 postes pour assurer un enseignement de qualité. Ce manque d'enseignants en SHS débouche sur des amphes surchargés qui désavantagent ceux qui ne sont pas des héritiers. Une faiblesse de l'encadrement qui réduit l'Université pour tous à une vaste illusion.

L'enseignement supérieur maintient son rang grâce aux titulaires, tentant de concilier l'inconciliable (charges administratives, recherche de fi-

ncancements, enseignement et recherche) et par le travail de ses « petites mains », véritable « armée de réserve » de jeunes chercheurs accomplissant leur mission de service public dans la plus grande précarité. Usés après quatre ou cinq années, ils ont le plus souvent du mal à achever leur thèse. Pour le système, ils auront rempli leur rôle : assurer des cours que les titulaires peu nombreux ne peuvent honorer, et permettre aux laboratoires de réaliser leurs programmes de recherche.

A trente ans et après avoir enchaîné les petits boulots pour palier le manque de financements de l'Etat (1177 allocations en SHS pour près de 40 000 doctorants contre 2701 en « sciences dures » pour 20 000 doctorants), le (plus tout à fait) jeune chercheur va grossir les rangs des « docteurs-sans-postes ». Au mieux, il cumule les post-doctorats à l'étranger en attendant une titularisation improbable ou, plus sûrement, un exil définitif. Au pire, il pourra s'inscrire aux Assedic, s'il a pu s'ouvrir des droits dans l'intervalle. L'Etat gaspille ainsi l'investissement placé sur la formation de ses chercheurs au plus haut niveau et ce, en dépit de toute rationalité, qu'elle soit économique, humaine ou sociale.

Démontage forcé

Cette politique d'abandon a également pour conséquence de condamner la France au démantèlement de pans entiers de notre système d'enseignement et de recherche. Faut-il désormais se passer des sciences économiques, des sciences de la gestion, des sciences de l'éducation, de la sociologie, de la science politique, du droit, de l'anthropologie, de la philosophie, des langues, de l'histoire et de la géographie, toutes disciplines que nul ne saurait juger secondaires ? Au lieu de donner à la quatrième puissance économique mondiale les moyens d'une recherche ambitieuse, une telle politique force la collectivité à laisser se tarir une source d'intelligence critique nécessaire à l'évaluation de ses problèmes et à la formulation de remèdes : ville, éducation, inégalités, économie, démocratie, diversité culturelle et religieuse, géopolitique, justice, éthique.

Pour rester compétitive face aux Etats-Unis, l'Europe affirme pourtant avoir besoin de 600000 chercheurs supplémentaires. Un avis que partageait encore très récemment notre Chef de l'Etat, lors de ses vœux aux « forces vives de la Nation » : « D'ici 2010, insistait-il, notre effort national de recherche devra être porté d'un peu plus de 2% à 3% du PIB. C'est vital pour notre avenir ».

Cessons donc de demander à la recherche française de s'internationaliser davantage en lui retirant les moyens de le faire ! Nos collègues britanniques ont dans leurs laboratoires les moyens de monter des contrats européens, coûteux en temps et en énergie. A l'inverse, s'instaure en France une recherche à deux vitesses opposant les rares universités bénéficiant de professionnels capables de répondre à cette demande européenne et les autres.

De plus, les disciplines doivent « intéresser » les financeurs du secteur privé qui n'ont d'yeux que pour la recherche appliquée : aurait-il fallu faire disparaître la possibilité à George Duby, à Michel Foucault, à Pierre Bourdieu et à Claude Lé-

vi-Strauss de travailler, parce que l'on n'en voyait pas d'utilité immédiate ?

Nous demandons, simplement, l'application, sur ce point, du texte signé lors du sommet européen de Barcelone (2001), qui préconise le rattrapage du niveau de l'enseignement et de la recherche par rapport aux Etats-Unis. Plutôt que d'en supprimer, il faut créer des postes d'enseignants et de chercheurs et garantir la dotation des laboratoires. L'investissement dans la connaissance doit être une vraie priorité nationale. Nous demandons simplement, comme le souhaitait naguère encore notre ministre de la recherche, à « réinscrire la science dans la société » (Le Monde, 5 décembre 2002) en luttant contre « la désaffection des jeunes pour les carrières scientifiques » afin d'endiguer « l'exil des cerveaux les plus brillants ».

Paul Alliès (Montpellier 1) ; Stéphane Beaud (Nantes / ENS) ; Philippe Corcuff (IEP de Lyon) ; Johanna Siméant (Lille 2 / AECSP) ; Nicolas Hubé (IEP Strasbourg / Freie Universität Berlin ; ANCMSP)

LA VIE EN BLEU ?

Ce texte paru dans Palaestra (le journal de l'AECSP) en janvier 2004 synthétise nos positions et nos constats en matière de recrutement et de carrière des jeunes chercheurs.

Il est des refrains que l'on aimerait moins souvent entonner voire même complètement oublier au point de préférer "Laisse tes mains sur mes hanches". C'est dire !

Or, depuis la création de l'association en 1996, chaque année le recrutement des docteurs en science politique au CNRS et les concours de maître de conférences et de professeurs agrégés se soldent par un même constat : la raréfaction des postes.

Paradoxe : c'est alors que notre discipline produit de plus en plus de jeunes chercheurs, alors que ses objets de recherches se diversifient et offrent des perspectives nouvelles que l'on nous coupe l'herbe sous les pieds, que l'on freine ce dynamisme. Cette absence de postes conduit logiquement les commissions à recruter au plus "rentable" : devant 80 dossiers, on commence par aller aux candidats les plus "sûrs", i.e. avec un jury composé des "indicateurs lourds" de la discipline en terme de noms ou d'institutions. On ne recherche plus la perle d'une "petite universi-

té" mais on choisit par défaut. Si le localisme n'est plus celui du "candidat maison", il est un *localisme réticulaire* : on choisit celui ayant le capital symbolique accumulé le plus abouti dans le champ de la commission *recruteuse*.

Mais, pour comprendre la raison d'être de l'ANCMSP, il convient de relier la problématique du nombre de postes à toute une série de questionnements plus généraux. Au fond, le recrutement n'est qu'un indicateur parmi d'autres de la mise à l'écart des sciences sociales, au sein de l'espace de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il est la température (souvent fiévreuse) qui indique que l'université, la recherche sont "malades".

L'université, tout d'abord, est montrée du doigt comme n'étant plus à même d'assurer sa fonction de formation non plus d'intellectuels mais bien de techniciens, d'exécutants professionnalisés. On a ainsi avancé des explications aussi diverses que farfelues pour rendre compte du malaise dans les universités depuis une décennie : "les étudiants ne sont plus adaptés aux exi-

gences académiques, ils sont trop "hétérogènes" et la plupart ne comprennent pas ce qu'on leur enseigne", le "niveau baisse". Or compte tenu de l'accès des classes populaires à l'enseignement supérieur – ce dont l'ANCMSP ne peut que se féliciter – on constate que l'université française au regard de ses voisines européennes jouit d'un statut d'exemplarité en la matière. Il suffit de voir combien d'étudiants s'inscrivent dans les universités françaises dans le cadre des programmes européens de mobilité (Erasmus et autres). La France est attractive par la qualité de ses enseignements et l'efficacité de sa recherche et pas seulement pour sa gastronomie et ses *french lovers*...

Et pour cause : dans certains pays européens, on assiste déjà au démantèlement de la recherche en sciences sociales et de ses filières à l'université. Aux Pays-Bas, cette politique de restriction budgétaire précarisent les enseignants-chercheurs qui coûtent plus chers que les "free-lance", les départements doivent fusionner, et seuls les plus "rentables" (media et business) survivent. La recherche néerlandaise se résume à des docteurs en quête de reconversion qui cherchent à s'embaucher dans des lycées. Ces procédés qui visent à affaiblir les filières universitaires peu rentables sont en train d'être mis en œuvre en France.

L'université française dont les taux d'encadrement sont insuffisants ne doit son rang qu'"à des petites mains". On touche là à la question de son organisation même de l'université. Aujourd'hui nul ne saurait contester que l'enseignement supérieur français "tourne" grâce aux jeunes chercheurs qui accomplissent leur mission de service public avec soin mais... dans des conditions précaires. Ça y est le mot est lâché !

L'armée de réserve de l'Université

Ce dont il est question ici, ce sont des statuts souvent enviés d'ATER (Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche), ALER (allocataires-moniteurs), mais aussi des statuts moins valorisés de vacataires... Disons les choses clairement : sans doctorant bon marché pour enseigner en premier cycle, l'université "pour tous" aurait bien du mal à "tourner". Après quatre ou cinq années d'usage, peu importe qu'ils achèvent ou non leur thèse, qu'une fois docteur ils parviennent à trouver un emploi. Pour le système, ils auront rempli leur mission : assurer à bas prix un enseignement de masse et "légitimer" la précarisation croissante d'une partie du personnel enseignant.

Par ailleurs, il existe la ferme volonté de la part des gouvernants de professionnaliser les filières. Un euphémisme qui évite depuis des années d'avoir

recours au terme de "privatisation" pour désigner l'intervention croissante du privé dans le financement et le choix des enseignements dispensés. A titre d'exemple : les filières courtes des services et du secteur industriel (BTS et IUT) connaissent cette incursion des entreprises privées depuis leur création (stages en entreprise obligatoires dans ces cursus, diplômes labelisés par des grandes marques, mais surtout intervenants extérieurs issus de groupes de la grande distribution, de l'industrie qui dispensent des cours etc...). Sous couvert de simples partenariats, l'entreprise pénètre dans des formations post-bac.

Une entreprise comme une autre ?

A l'université aussi, de grands groupes industriels investissent dans la recherche fondamentale et appliquée (en pharmacie notamment) avec comme corollaire une inflexion des axes de recherche selon l'adage bien connu, "qui paie, décide". Et les filières de droit, d'AES (Administration économique et sociale) intéressent aussi les secteurs bancaires, de l'assurance qui n'hésitent pas à sponsoriser des prix de *l'étudiant le plus méritant d'une promotion* introduisant une certaine "émulation" et pour d'autres utilisant l'université comme instance de recrutement. Là encore, des intervenants extérieurs prodiguent leur savoir-faire et – il faut être clairvoyant – leur culture d'entreprise empreinte d'un discours sur l'adaptabilité au travail, la disponibilité, bref le discours trop bien connu sur la flexibilité auprès d'un public jeune, inexpérimenté et donc malléable. Ledit discours n'étant pas bien sûr le monopole des seuls acteurs de l'entreprise...

La massification de l'Université publique renforce également l'attractivité des filières privées, qui se démarquent en proposant des enseignements plus "ciblés" sur les attentes des employeurs. Or dans ce changement de référentiel, les filières peu rentables n'ont pas de place : notre jeune discipline en fait les frais. Cela a traversé les courants politiques au pouvoir. Et c'est ainsi que la réforme de Luc Ferry, tant décriée depuis quelques mois, était déjà dans les tiroirs de Claude Allègre avant d'être remise au goût du jour par son successeur Jack Lang. Là encore, lorsqu'on analyse les articles du projet de loi, on est effaré de constater que modernisation rime avec décentralisation, avec globalisation du budget des universités. En effet, L'article 1^{er} de ce projet introduit des conventions de coopération et de partenariat entre les universités et les collectivités territoriales. Si elles existent déjà, elles trouvent là leur institutionnalisation. La généralisation de cette pratique conduirait à la régionalisation de l'enseignement supérieur.

La formation sera adaptée en fonction des besoins du bassin local d'emploi. Les sciences humaines seront perdantes face à des collectivités intéressées par des filières plus rentables. Or, l'ANCMSP est attachée au cadre national de délivrance des diplômes et à l'égalité des étudiants devant le service public de l'enseignement.

L'article 2 instituant les Etablissements Publics de Coopération Universitaire (EPCU). Ces derniers autorisent la fusion d'universités et notamment implique la suppression des petites qui comptent moins de 15000 étudiants. D'où un remodelage de la carte universitaire, resserrée autour de pôles d'excellence. Encore un moyen de restreindre les recrutements !

L'article 3, quant à lui a le mérite de faire apparaître plus nettement la privatisation. En instituant un Conseil d'Orientation Stratégique (on croirait un organe d'une grande firme), cet article invite les personnalités extérieures à accroître leur présence dans les instances décisionnelles de l'université. Exit donc la gestion démocratique de l'université par des membres élus car bien sûr ces personnalités sont nommées.

Mon patron, le recteur

L'article 8, alinéa 1^{er} allonge la durée du mandat du président de l'université (6 ans). Il autorise l'élection d'un chercheur associé ou de personnalités totalement extérieures à l'établissement. Les chercheurs du privé pourront postuler à ces mandats et, du coup, le président d'une université ne sera plus le représentant de la communauté universitaire. Il ne sera pas obligatoirement issu des enseignants-chercheurs permanents. L'arsenal de ce projet ne s'en tient pas à ces mesures mais celles évoquées montrent combien la privatisation est en marche.

A cette proposition de loi sur la modernisation des universités – qui devrait passer en première lecture en juin 2004 et qui restreint incontestablement la représentation des étudiants par la mise en place d'instances décisionnelles autres que les conseils centraux (CA, CEVU, CS) – il faut ajouter la réforme LMD. Elle réduit considérablement les perspectives de diversification d'enseignement de la science politique.

En effet, à l'occasion des réunions de préparation du LMD, les rapports de force internes aux sciences sociales marginalisent les disciplines dont le "taux de change" dans le monde du travail ne va pas de soi. Notre discipline se trouve placée dans une position délicate voire marginale au même titre que la linguistique, l'archéologie ou encore l'ethnologie.

Cette politique de mise au placard des sciences sociales se traduit par des coupes budgétaires significatives et l'on ne peut que dénoncer cette dérive "marchande".

Et maintenant, que vais-je faire?

Alors nous dira-t-on, que faites-vous concrètement ? On ne peut pas dire que les jeunes animateurs de l'ANCMSP restent les bras croisés. Si nous assumons notre rôle revendicatif, en nous positionnant à chaque fois lors des mobilisations touchant à l'enseignement, à l'université, nous ne sommes pas en reste non plus quand il s'agit d'être une force de proposition. Ainsi, l'association initie parfois des débats (on pense aux assises de la science politique) ou participe à ceux lancés par nos aînés (salon des thèses de l'AFSP). Mieux, nous proposons des "solutions" voire des pistes à creuser pour sortir de l'ornière. A titre d'exemple lors de la dernière édition du salon des thèses 2003, l'ANCMSP a proposé la création d'un site ressource de la discipline avec diffusion des appels d'offre pour les contrats de recherche, c'est un début et un objectif réalisable, à la portée de la discipline si tout le monde y met du sien.

De manière plus pragmatique, et compte tenu de la faiblesse des postes proposés, il a été suggéré, lors d'une rencontre avec l'AECS, un "gel" éventuel des mutations pour les recrutements de 2004. Nous espérons que cet appel à la solidarité des politistes sera entendu par l'ensemble des titulaires de la communauté.

Il n'empêche : ces solutions ne sauraient constituer que des pansements provisoires. Il faudra bien un jour mesurer l'ampleur de la situation en jugeant la place occupée effectivement par notre discipline. Nombreux seront ceux, qui parmi notre "génération", seront conduits à mettre une croix sur une carrière d'enseignant-chercheur et bifurquer vers une carrière plus attractive au sein de la police nationale.

En effet, quelle ne fut pas la surprise des commensaux de la cafétéria du CROUS à l'IEP de Strasbourg, de découvrir, il y a quelques semaines, imprimé sur leur serviette de table l'information suivante : "la police nationale recrute en 2004 par voie de concours : 6000 gardiens de la paix, 450 lieutenants de police, 60 commissaires de police". Des chiffres qui laissent rêveurs.

Les politistes se doivent aussi de réfléchir aux orientations, et aux choix de notre société : souhaite-t-on un Etat policier ou bien lui préfère-t-on une société capable de faire de sa jeunesse de véritables citoyens ?

COMMUNIQUE :

MERCI

à nos concitoyens qui ont contribué à la victoire remportée le 7 avril (obtention de 550 postes dans les organismes de recherche + 1000 postes pour l'Université, en plus des crédits 2002 qui ont maintenant été versés), en signant et faisant signer l'appel

SAUVONS LA RECHERCHE !

en participant aux manifestations, et en votant le 28 mars.

Il reste bien des problèmes graves à régler pour la recherche et l'enseignement supérieur. Nous restons vigilants et mobilisés.

Nous vous invitons à participer aux débats des
ETATS GENERAUX DE LA RECHERCHE

Le Collectif "Sauvons la Recherche"

PS: à ce jour, la pétition a, en tout, été signée par 321 821 chercheurs et citoyens

CALENDRIER de l'ANCMSP:

14 mai : Assises de la science politique, IHEAL, Paris, 9h 30 - 17 h 30

15 mai: Assemblée générale de l'ANCMSP, Sorbonne, Paris, 14h - 17h

Calendrier des Etats Généraux :

Le 7 avril, dans la conférence de presse annonçant une série de mesures gouvernementales en réponse aux demandes de "Sauvons la Recherche", François Fillon, Ministre de l'Education, a indiqué que les conclusions des travaux des Etats Généraux de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, présentées par le CIP, étaient attendus pour le 15 octobre 2004, afin de pouvoir être pris en compte pour la préparation de la loi d'orientation et de programmation de la recherche. Dans sa réunion plénière du 8 avril, et afin de tenir compte de cette date du 15 octobre, le CIP a adopté le calendrier suivant:

- deuxième quinzaine de juin : Etats Généraux en région, aboutissant à des synthèses.
- courant de l'été : première synthèse des ces travaux régionaux, sur les 4 thèmes.
- septembre : discussion en régions et sur le web de cette première synthèse.
- fin septembre : deuxième synthèse prenant en compte les discussions de septembre, et tenue du colloque national des Etats Généraux, aboutissant à la synthèse finale.

SYSTEME D

Association Nationale des Candidats aux Métiers de la Science Politique
Paris I - UFR 11, 17 rue de la Sorbonne, 75231 Paris cedex 05
ancmsp@yahoo.com

Vous trouvez désormais toutes ces informations sur notre site internet:
Www.ancmsp.org

Adhésions: doctorants et docteurs sans poste : 8 euros,
allocataires et ATER : 16 euros, titulaires : 32 euros